

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Décision n° 893 du 19 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des groupements de gendarmerie départementale de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne

NOR : INTJ1600219S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24621 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525324S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2016:

Le Grall, Stéphane Nigend : 157 434 Numéro de livret de solde : 8 014 357

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016:

Murat, Pierre Nigend : 232 195 Numéro de livret de solde : 8 085 635

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2016:

Le Roux, Sébastien Nigend : 169 045 Numéro de livret de solde : 8 024 755

Guibout, Ludivine Nigend : 317 537 Numéro de livret de solde : 6 738 653

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 janvier 2016.

*Le colonel, commandant adjoint
de la région de gendarmerie
d'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*
F. DÉGEZ